

Les enjeux qui nous animent depuis quelques années sont :

- L'accueil des adolescents et jeunes adultes
- L'ouverture vers la ville et renforcement de l'action culturelle
- L'accompagnement de la progression démographique...

Les perspectives qui sont soit en réflexion ou en développement :

- L'extension des EMA
- L'atelier arts en scène
- La création de la classe préparatoire aux concours des écoles supérieures d'arts

La répartition des quartiers et fréquentation des scolaires et des encadrants est stable

Depuis plusieurs années, une réflexion est menée sur l'érosion de ce public et il a été vérifié qu'il y avait une cassure au collège et à l'entrée du lycée. Les élèves arrêtent les cours durant ces périodes qui sont des phases importantes de transition pour eux.

Dans les réflexions menées, la classe prépa fait partie des actions mises en place ainsi que le projet arts en scènes.

L'Ouverture vers la ville et le renforcement de l'action culturelle

Les EMA travaillent en partenariat avec l'ensemble des structures culturelles ainsi que les écoles et collèges de Vitry afin d'avoir une offre artistique cohérente et diversifiée. Nous sommes attentif à proposer des actions dans l'ensemble des quartiers de la ville.

L'accompagnement de la progression démographique

La ville de Vitry est en mutation avec l'augmentation de sa population, c'est pour cela que l'on est dans une réflexion de ce que l'on pourra faire aux EMA, afin d'améliorer l'accueil de tous ces futurs élèves, ainsi que le public de la population à venir.

Concernant les perspectives d'extension des EMA, Mme Rossignol passe la parole à **Mr Posnic** (Directeur adjoint à l'action culturelle) :

« Cela fait partie des enjeux qui sont face à nous aux EMA, comme à la direction culturelle. Au regard de l'accompagnement de la progression démographique mais aussi du développement de l'offre pédagogique des 3 écoles, l'une des réponses que l'on souhaite apporter c'est d'agrandir la structure. On ne peut pas sur place, c'est un peu restreint, on a donc imaginé avec la direction générale et les élus de la ville, la possibilité d'occuper un terrain dans la ZAC Rouget de Lisle.

C'est un nouveau quartier qui est en train d'émerger, qui jalonne la RN5, en direction de Choisy le Roi. On est bien sur une offre de logement d'activité commerciale et économique et d'un établissement public qui aurait une surface entre 1000 et 1500 m².

La mairie se positionne comme établissement public et dans ce cadre-là, la réflexion sur une extension des Ecoles Municipales Artistiques, c'est un nouveau bâtiment avec l'intégrité et l'indépendance de ces 3 écoles et leurs caractéristiques propres. A savoir : un studio de danse, un atelier d'arts plastiques, et un espace dédié à une pratique d'ensemble plus un espace dédié à des

pratiques individuelles. La vocation de ce bâtiment c'est aussi de s'intéresser à un autre aspect du développement culturel de la ville : l'accueil des associations de pratiques amateurs. Cet espace pourrait être une réponse appropriée aux différentes demandes qui émanent de ces structures.

Le calendrier propose un positionnement entre 2021 et 2022 mais là encore, cela reste de l'ordre du chantier, de la réflexion.

Mme Rossignol fait un point sur le **budget 2018** :

- **Budget de fonctionnement** : 61 300 € (hors masse salariale)

- **Budget d'investissement** : 7 893 €. 1 chaise pour chef d'orchestre, 1 banquette de piano, 1 amplificateur de sonorisation, 1 micro HF, 1 casque studio, 1 banquette de piano hydraulique, 2 tableaux de musique avec portée, 2 djembés, 10 jeux de cordes pour violons, 1 clavier contrôlé M.audio oxygen (atelier électroacoustique), 4 accordéons, 1 tapis de danse pour le studio Waehner.

- **Recettes stables** : 483 000 € (droits d'inscription et de facturation des cours)

- **Budget pluriannuel** : Celui-ci a été mis en place sur l'ensemble du bâtiment. Les chantiers sont choisis par ordre de priorité comme la rénovation des fenêtres des studios de danse, l'amélioration de l'acoustique du logement du gardien par du double vitrage. La rénovation et vitrification du parquet initiée en 2017 par la première tranche et prévue originellement en phasage annuel sur 3 ans (de 2017 à 2019) n'a pas été poursuivie en 2018 au vu des derniers budgets. La 2^{ème} tranche a été demandée par report en 2019. La rénovation peinture des vestiaires des studios de danse Waehner et Nijinsky ainsi que les endroits qui ont été endommagés par les fuites ont été finalisés cette année.

Le budget 2019 n'a pas encore été arbitré : le vote aura lieu le mercredi 10 avril 2019. Il a été demandé à nouveau, l'amélioration acoustique de la salle Nemours, en attente depuis plusieurs années.

Un autre sujet est mis à l'ordre du jour, la validation des statuts du conseil d'établissement. En effet les statuts de celui-ci datent de l'instauration du conseil en 2007 et n'ont pas évolué.

Sur les statuts initiaux il était prévu :

- 2 conseils par an avec une commission préalable par école
- 1 élection par an
- 2 élus pour les parents et 2 élus pour les professeurs.

Au fur à mesure des années, la mise en place des élections ainsi que la gestion administrative du conseil d'établissement est de plus en plus difficile, il est donc proposé :

- 1 conseil par an (sans commission préalable)
- 1 élection tous les 2 ans
- 2 élus par collège.

Même si ce conseil d'établissement n'a qu'une vocation consultative, il faudrait peut-être revoir cette délibération avec un passage au conseil municipal afin de valider l'existant. Si aucun des participants ne souhaite apporter de modifications, une note sera faite dans ce sens afin qu'il soit voté par le conseil municipal.

Mme Rossignol propose ensuite à chaque direction pédagogique une présentation de l'année en cours (2018-2019) avec un léger retour sur l'année précédente en exposant les grandes lignes directrices.

ARTS PLASTIQUES

Mme Milon informe que la ville a validé dans le cadre de son conseil municipal du mercredi 13 février 2019 l'ouverture de la classe préparatoire au concours supérieur d'arts ainsi que la tarification.

« La classe préparatoire est désormais officielle et nous en sommes ravis d'autant plus que ce sera un atout supplémentaire pour la ville de Vitry, cela va générer une nouvelle dynamique au sein des EMA, au sein de l'école d'arts plastiques et au-delà car nous travaillons aussi avec nos collègues de la musique et de la danse. Je remercie encore le conseil municipal de nous accorder cette confiance, de donner envie de poursuivre ce projet, ancien d'une quinzaine d'années et porté fortement par Catherine Viollet. Si ce projet est né aujourd'hui c'est qu'il est né dans un contexte politique favorable mais aussi favorisé par l'équipe de l'école. Ce que sont les EMA, leur développement possible, et grâce à des partenaires solides comme la galerie municipale, le Mac Val (avec qui on travaille depuis très longtemps). Nous allons développer un ensemble d'actions au niveau du territoire pour asseoir cette école dans un contexte proche des jeunes Vitriots. Nous serons la 3^{ème} prépa de la petite couronne francilienne, la 4^{ème} prépa d'Ile-de-France après Issy les Moulineaux, Gennevilliers et Evry. Vitry prend donc toute sa place, une place assez signifiante, symbolique et nouvelle car elle permet à des jeunes gens d'aller au-delà de la pratique amateur, au-delà d'une activité de hobby, complémentaire au cursus et d'envisager ce qu'ils ont parfois découvert dans l'école ou ce qu'ils désirent dans l'enseignement secondaire, leur voie artistique. On va donc permettre à ces jeunes gens d'accéder à un niveau d'enseignement supérieur. Ce projet c'est le projet de tous, ce n'est pas le projet d'une personne, ce n'est pas le projet d'une période arrêtée, c'est un projet long et longuement mûré, accompagné pleinement par la direction de la culture ainsi que par toutes les équipes qui ont partagé cet enthousiasme et ce long parcours. La classe prépa accueillera ces élèves étudiants dès le 2 septembre prochain. Les premiers entretiens/dépôt de candidature vont se faire en juin au moment où parcours sup va publier ses affectations pour répondre aux vœux des lycéens. Nous pourrons alors publier notre liste d'admis. Tous les professeurs de l'école d'arts plastiques participent à la classe prépa. Cela a été une difficulté organisationnelle mais il était nécessaire de ne pas créer 2 équipes pour le bien de l'école d'arts plastiques. Nous arrivons désormais à la phase opérationnelle. Ce projet a été laissé de côté et est revenu par la base, par les enseignants eux-mêmes qui nous ont questionné il y a 3 ans sur un projet prépa notamment pour répondre au fait que l'on n'offrait rien au 16-25 ans et ne trouvant ni leur place auprès des parcours adolescents ni auprès des adultes. L'idée est aussi de donner une autre dimension à l'école, d'accompagner les jeunes gens dans une pratique amateur, mais de leur permettre aussi de leur faire envisager que cette pratique amateur peut devenir le cœur de leur profession. Ce projet a permis de rediscuter et de repenser l'école, de recréer une dynamique. Les thématiques que l'on choisit chaque année, comme fédératrice des enseignements, c'est-à-dire auxquelles les enseignants marquent une convergence aussi bien dans les parcours enfants/adolescents que dans les ateliers adultes permettent de mettre en circulation les enseignements et les différents publics. Ces thématiques sont toujours reliées à la question de la création (par exemple en 2017-2018 le thème de l'année était *le processus créatif*). Cette année, la question choisie va aussi être au cœur de la

prépa, c'est celle de l'animalité, de notre animalité. Cette question marque notre positionnement et notre désir d'avoir un enseignement qui raisonne par problématique, au-delà du domaine de la création artistique. C'est aussi un socle, une manière de concevoir l'enseignement, une méthodologie qui est celle des études supérieures en arts et qui vaut aussi pour la classe prépa.

Nous sommes une équipe de 8 enseignants. Aujourd'hui les choses se reconfigurent avec l'intégration de Lisa Sartorio qui sera dans l'équipe de la classe prépa. A l'heure actuelle, elle travaille dans l'école mais uniquement avec le Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP). Chaque enseignant ayant une quotité horaire hebdomadaire différente, il est difficile de créer une homogénéité au sein de l'école. Nous allons essayer de créer un équilibre dans la répartition du nombre d'heures de notre équipe. C'est une dimension importante que de s'interroger sur la question des statuts et aux conditions de travail de nos équipes. Nous avons 3 enseignants qui sont sur un grade d'assistants d'enseignement artistique (AEA) et qui préparent le concours de professeur d'enseignement artistique (PEA) et nous espérons qu'ils seront lauréats. Nous les y aidons car cela fait partie de notre mission de préparer des dossiers, des entretiens, parce qu'ils vont passer devant des jurys qui sont composés de personnalités du ministère de la culture et des écoles supérieures d'arts et même s'ils ont les qualités requises pour enseigner dans les écoles supérieures, pour autant leur pratique d'enseignement est celle d'une école de pratique amateur. Il y a quand même une différence dans la manière dont on enseigne dans une école de pratique amateur et dans celle dont on enseigne dans le supérieur. Donc on aide à faire évoluer les enseignants et à les ouvrir à un monde que souvent ils connaissent par les études qu'ils ont faites mais pas par une pratique d'enseignement au quotidien. »

Mme Rossignol : « Il faut préciser qu'au niveau du conseil supérieur de la fonction publique territoriale, une réflexion est menée sur les statuts de la filière artistique et plus exactement sur une refonte de ces grades d'assistant et de professeurs. Un projet de rapport est à l'étude et soulève de nombreuses difficultés propres à cette filière : les missions des cadres d'emplois, la précarisation des emplois ou encore le contexte dans lequel ils sont exercés ; il s'efforce d'apporter des préconisations (au nombre de 24) afin d'améliorer les conditions d'exercice et les carrières des agents concernés. »

Mme Milon : « Je m'y intéresse particulièrement, c'est mon devoir, aussi en tant que co-présidente de l'Association Nationale de la Fonction Publique Territoriale (ANEAT), la ville est membre de cette association, composée de membres qui sont des collectivités territoriales ou des établissements publics.

Nous travaillons avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), les centres de gestion pour les notes de cadrage, nous sommes appelés à participer au jury de recrutement, c'est un poste d'observation intéressant et aussi un endroit d'action pour travailler à l'évolution de ces statuts, des formations, de la formation continue que peut offrir le CNFPT. L'ANEAT va réunir une Assemblée Générale à Ivry-sur-Seine le 21 mars prochain et nous organisons le 22 mars des ateliers avec nos collègues de l'Association Nationale des Ecoles Supérieures d'Arts (ANDEA) et de l'Association des Préparation Publiques aux Ecoles d'Art (APPEA). Ces ateliers sont organisés avec le soutien du ministère de la culture, puisque celui-ci subventionne l'ANEAT.

L'année passée a permis de voir un certain nombre de travaux d'élèves à partir d'exposition avec une nouvelle énergie qui vient aussi du fait que des publications en interne ont été éditées et permettent de donner une autre perspective au travail des élèves. Une remise de l'édition réalisée avec les

élèves de peinture est effectuée où il s'agit de profiter d'une exposition qui était liée au processus de création et à travers celle-ci de faire comprendre ce que peut être l'extension de la peinture au-delà du tableau.

Notre école va accueillir prochainement une réunion pour la mise en place du schéma départemental d'orientation et du développement des arts visuels (SODAVI). Le ministère de la culture lance une consultation par le biais de la Direction Régionale des Affaires Culturelle d'Ile-de-France (DRAC), chaque région étant porteuse d'un thème de travail. Le SODAVI Ile-de-France, légèrement en retrait sur les autres régions, se met en place avec des consultations de tous les acteurs culturels d'Ile-de-France sur la question du parcours de l'artiste. Il est important que ce soit des écoles de pratiques amateurs qui accueillent ce SODAVI, le ministère de la culture commençant à être à l'écoute des écoles de pratique amateur sur le territoire.

Le constat est qu'il y a peu d'élus dans ces rencontres, et ce serait important qu'ils viennent participer, apporter leur vision, leur positionnement concernant ces questions-là. La 1^{ère} journée de travail aura lieu le 12 mars à 10 h aux EMA, organisée par TRAM qui est un réseau d'art contemporain et par l'AMAC, qui est une agence spécialisée dans l'art contemporain. »

ACADEMIE DE DANSE

Mme Van Maerrem commence son bilan en parlant de l'équipe pédagogique de l'Académie de danse avec la réussite de Mme Julie Demange, professeur de Jazz, au concours de professeur d'enseignement artistique (PEA).

« Actuellement, trois professeurs préparent le concours de PEA et nous les accompagnons aussi bien pour l'écriture que la constitution de dossier. Trois nouveaux professeurs ont intégré notre équipe, il s'agit de Pascale Pinéda (flamenco), Gaetan Bazin (hip-hop), Pascal Aguilera (musicien accompagnateur). Les cours de flamenco enfants ont remporté un vif succès, ils sont en effet tous complets et nous avons dû établir une liste d'attente lors des inscriptions. Pour ne pas générer de la frustration, nous intégrons les enfants dans d'autres cours en attendant que des places se libèrent. La semaine scolaire, désormais répartie en 4 jours, a permis un remaniement du planning et de libérer le studio Lakanal, pour incorporer les cours de 1^{er} et 2^{ème} cycle de danse africaine dans le bâtiment. Le studio Lakanal, trop petit, n'était pas adapté aux cours de danse.

A l'heure actuelle nous rencontrons un problème lors de l'élaboration du planning des cours des professeurs, du fait du manque d'heures, un certain nombre de cours sont en double niveaux. Il s'agit principalement des cours de jazz et de classique mais aussi quelques autres cours sont concernés. Dû à la fidélisation d'un bon nombre d'adolescents, il serait pertinent de penser à ouvrir un 3^{ème} cycle comme c'est le cas au conservatoire de musique ainsi qu'à l'école d'arts plastiques. Dans le sens où on est plus dans le développement de projet individuel ou collectif mais pas sur l'acquisition de technique, TryËma ne pourra pas remplacer le 3^{ème} cycle manquant de danse. Ce sont 2 projets différents. Si l'on veut garder les adolescents, il faut leur aménager un 3^{ème} cycle pour cette tranche d'âge. »

Mme Van Maerrem pose ensuite le problème de savoir comment conserver les heures de trois enseignants qui ont le grade d'assistant et qui passe le concours de PEA. En effet les assistants

effectuent 20h d'enseignement hebdo et les professeurs 16h hebdo. Si les 3 enseignants réussissent le concours de PEA, 4 h de cours par enseignant seront à réaffecter, soit 12 h au total.

Mme Van Maerrem poursuit : « L'année a été structurée autour de deux thèmes qui ont permis de travailler en interdisciplinarité avec le conservatoire de musique et l'école d'arts plastiques. Concernant le conservatoire de musique, le thème décliné était le surréalisme avec la participation de nos élèves aux spectacles suivants : « Impressions d'orient », « Territoires à la dérive » et « West Side Story ». Avec l'école d'arts plastiques, le thème décliné était la performance avec le projet arts en scène et le collectif TryËma 2. L'interdisciplinarité est fondamentale dans un établissement d'enseignement artistique, car elle permet de se familiariser avec les œuvres, de rencontrer des artistes et des professeurs des autres écoles, d'inviter des intervenants afin d'étendre la culture des élèves et des professeurs ouverte sur des univers historiques, philosophiques et artistiques. La danse est une pensée, et pas seulement une pratique, qui est reliée aux autres arts et sur la fréquentation des lieux culturels de la ville comme la Briqueterie, le Mac val, la Galerie municipale ou les 3 cinés Robespierre. Comment travailler avec les parents, comment faire venir les jeunes aux spectacles et fréquenter les divers lieux de la ville est une question qui nous préoccupe au quotidien. »

Mme Van Maerrem évoque ensuite les artistes en résidence :

- Bouziane Bouteldja, Aissai Samba, Sébastien Ly : chorégraphes
- Pascale Degli-esposti : danseuse, chanteuse et comédienne
- Véronique Hubert, Lisa Sartorio : plasticiennes

« L'idée c'est d'étendre les résidences, de les ouvrir à d'autres artistes et d'autres disciplines. Afin de rendre accessible les arts et la culture, l'Académie de danse (AMDV) a engagé une action d'accompagnement aux spectacles auprès des adolescents et de des enfants en initiation (6/8 ans) et ce, pour la 1^{ère} fois. L'AMDV a acheté 150 places de spectacles, ce qui a permis aux élèves de voir 5 créations chorégraphiques au théâtre Jean Vilar mais aussi de voir un film autour de la chorégraphe Trisha Brown. Nathalie Adam, professeur de danse classique, a des heures dédiées à la culture chorégraphique. Elle a notamment conçu une conférence dansée sur le surréalisme en collaboration avec l'équipe enseignante. Elle est aussi photographe et installe depuis plusieurs années, une exposition de photos sur les trois événements phare de l'AMDV : la semaine de la danse, le bal de l'an et « Entrez dans la danse ». A sa demande, un atelier de culture chorégraphique a été ouvert, il en est actuellement au stade expérimental et accueille toutes les tranches d'âges. Des propositions de sensibilisation à la danse auprès des élèves des écoles et de leurs parents, du personnel de la ville, ont été mises en place pour découvrir cette pratique ainsi que les propositions d'enseignement artistiques et culturelles des EMA. L'intervention d'Hélène Bourette professeur de danse classique auprès des enfants de 2 à 3 ans à la crèche Rouget de Lisle est aussi d'une grande satisfaction. La réalisation pour les encadrants de 2 ateliers sur le vocabulaire corporel en lien avec les tout petits et d'un atelier parents /enfants sur le plateau des EMA.

Le dispositif *Danse à l'école*, concerne 5 écoles cette année (Anatole France, Henry wallon, Jean-Jaurès, Joliot Curie et Paul Eluard) faisant au total 16 classes pour lesquelles les parents seront invités à assister à la restitution du travail effectué. Nous tenons toujours à expliquer ce qui nous tient à cœur pédagogiquement. Ce dispositif fonctionne s'améliore d'années en années, c'est une vraie réussite et les parents sont très satisfaits du travail accompli et certains élèves viennent s'inscrire l'année suivant à l'AMDV.

Plus spécifique à l'AMDV, nous avons créé le passeport danse, un livret pour faire découvrir aux enfants de 7 à 9 ans les différentes disciplines enseignées.

La classe à horaire aménagée danse (CHAD) n'a pu être renouvelée malgré un nouveau projet adapté aux enjeux et aux objectifs de la nouvelle réforme des collèges proposé par Nicole Piazzon qui est la référente CHAD. Cela n'a pas abouti malgré des demandes effectuées auprès de Mme Chantry, proviseure du collège Rabelais ni avec d'autres collèges de la ville. De plus dans les collèges, il n'y a pas de professeur de danse, ce sont les professeurs de gymnastique qui doivent enseigner cette discipline, il faut donc qu'ils soient très motivés, ce qui diffère de nos collègues musiciens où un professeur de musique est présent au sein de l'établissement secondaire. »

Mme Van Maerrem explique le projet *Arts en scènes* destiné à promouvoir Vitry :

« En 2013, l'AMDV a mis en place un projet d'échange artistique et pédagogique, humanitaire et social avec les jeunes danseurs de *Nucléo 2* encadrés par la chorégraphe Lia Rodriguez et un groupe de jeunes danseurs amateurs de Vitry *TryËma*. Les élèves pouvaient soit venir de l'extérieur, soit être inscrits aux EMA. L'idée étant de mettre le jeune au cœur d'un processus de création. Ce projet a été une vraie réussite et Mr Emmanuel Posnic a souhaité qu'il soit développé à l'échelle des EMA. Le dispositif *Arts en scènes* naît de la collaboration avec l'école d'arts plastiques, avec toujours cette même vocation de favoriser l'émergence de jeunes créateurs et de soutenir des actions culturelles, solidaires et sociales en lien avec les instituts français et les ONG des pays d'accueil. Les entraînements se déroulent toujours lors de week-end et pendant les congés scolaires. Dix jeunes, de 14 à 20 ans, ont exploré le champ de performance, à la croisée de la danse et des arts plastiques. Deux artistes associés, Sébastien Ly, danseur et chorégraphe et Lisa Sartorio, plasticienne et performeuse les ont accompagnés, dans la réalisation de leurs projets personnels ou collectifs, soutenus et relayés par les équipes des EMA. En tout, sept créations individuelles dont une collective ont vu le jour. Grâce à cette collaboration, le partenariat s'est élargi. A Vitry, les élèves se sont produits au théâtre Jean Vilar dans le cadre de l'installation « délalophonie » conçu par le collectif « l'émoi sonneur ». Les parents ont organisé divers brunchs pour participer au financement du voyage et par solidarité et soutien aux familles qui n'avaient pas les moyens de régler leur participation financière. Ils ont été présents à la galerie municipale Jean Collet, associée au MAC VAL, dans le cadre du week-end dédié à la performance « tram » à Ivry-sur-Seine, à la galerie Fernand Léger. Ils ont exploré expo et parcours de Francisco Ruiz de Infante avec la participation de la chorégraphe Olga Mesa. Au Vietnam, à Hô-Chi-Minh-Ville, dans le cadre du festival KO créé par Sébastien Ly, ils ont présenté leurs performances, cotoyé les élèves de l'école supérieure de danse de Hô-Chi-Minh-Ville, participé à des ateliers, vu les performances du festival, rencontré divers artistes. Concernant les actes solidaires et sociaux, ils ont partagé le quotidien de l'ONG « les filles de la Charité Saint Vincent de Paul » qui vivent et servent dans des lieux à priorité sociale : hôpitaux, maisons pour enfants abandonnés, écoles, personnes souffrant de dépendances ou de handicaps. Ils ont performé et dansé à l'école Vinh Hoi qui accueille des enfants abandonnés, des orphelins, des enfants de familles démunies qui ne peuvent plus être pris en charge par leur entourage. Le budget total était de 18 710 €. Nous avons été subventionnés par la ville, le conseil départemental, BT (entreprise privée), participation financière des parents, et la vente des gâteaux que nous avons élaborés. Cela revenait à 1500 € par personne mais la somme demandée aux familles n'était que de 440 €, nous avons financé la différence. Le niveau de vie étant peu élevé au Vietnam, nous avons pu offrir 174 repas aux enfants vietnamiens et leur acheter des fournitures scolaires. Tout cela a été fait

dans un esprit de citoyenneté et de solidarité pour lesquelles je suis très attachée. Nous allons renouveler ce projet qui cette fois-ci se déroulera au Maroc à Marrakech avec le chorégraphe Toufic Isidant.

Le film autour de Michel Caserta est terminé et monté, avec un premier visionnage prévu le 11 mars prochain. C'était fondamental de défendre ce document, surtout pour le milieu de la danse, mais aussi pour les arts. Michel Caserta a été le créateur de l'Académie de danse et de la Briqueterie, et aussi aux élus de l'époque qui ont laissé carte blanche pour mettre en place l'environnement culturel de Vitry. Il me semblait indispensable que ce film existe, et cela a permis à Vitry de développer la danse et d'être reconnu aujourd'hui comme une des villes les plus importantes dans cette spécialité. Le film sera diffusé le 27 mars à la Briqueterie à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de la biennale de danse. »

Mme Piazzon prend ensuite la parole pour exprimer les questions posées par ces collègues de l'Académie de danse.

« Nous sommes assez contents des équipements en tant que professeur aux EMA, mais tout évolue, ainsi que les techniques, c'est pourquoi nous voudrions avoir un accès internet dans les studios de danse pour projeter des vidéos car d'un point de vue pédagogique, c'est un outil qui va devenir incontournable. Il faut peut-être l'envisager sur un long terme. On organise beaucoup de sorties, le budget étant limité, nous ne voulons pas demander de moyens supplémentaires mais plutôt savoir dans quelle mesure nous sommes habilités à demander une participation aux familles pour voir encore plus de spectacles. Nous précisons que les adultes paient toujours leur place. Les familles participent financièrement à hauteur de 2€ uniquement pour les spectacles « entrez dans la danse » qui se déroulent au théâtre Jean Vilar. Les sorties font partie du parcours donc on peut se dire qu'il faut appliquer la gratuité, ce que l'on ne peut pas forcément réaliser. Avant nous achetions les places à l'avance mais beaucoup étaient perdu car les adolescents s'inscrivaient mais ne venaient pas. Nous nous sommes interrogés sur le fait que si la famille participait de l'ordre de 2€ ou 3€, si cela ne pouvait pas aider à ce qu'il soit présent. Nous sommes de plus en plus nombreux dans ce bâtiment et tout le monde produit beaucoup avec une collaboration transversale, comme « danse à l'école », et l'on commence à saturer sur l'utilisation du plateau donc la question qui se pose serait l'éventuelle ouverture du bâtiment certains dimanches et de savoir quels moyens nécessiteraient cette mise en place. Une autre question que mes collègues ont soulevé et qui revient régulièrement ce sont les modalités d'inscription, avec une fin d'inscription au mois de septembre qui ne nous semble pas toujours adaptée. Nous souhaiterions introduire plus de souplesse en prolongeant la période d'inscriptions car il reste des places disponibles dans certains cours. »

Mme Van Maerrem répond que cela s'est fait pendant plusieurs années, et quelquefois même jusqu'au mois de décembre, puis nous avons arrêté. Depuis trois ans, plusieurs sessions d'inscriptions ont été mises en place jusqu'à début octobre. Beaucoup d'information dans la ville est faite sur le calendrier des inscriptions et les usagers sont bien informés. Une inscription trop tardive pose aussi des problèmes de facturation car celle-ci est annuelle et les familles veulent une réduction sur la période initiale où ils n'ont pas fréquenté les cours.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

Mr Gonzalez Novales prend la parole :

« L'année 2017 - 2018 a été marquée par de nombreuses initiatives, favorisant pour la plupart des échanges pédagogiques très intéressants :

- Déclinées par des thèmes tels que *La Nuit, la musique slave, le jazz, le lieu* ou encore *Les Amériques*, **les rencontres par département (par famille d'instruments)** ont permis la mise en situation de concert des élèves, engagés dans des projets bien structurés.
- L'organisation de ces rencontres est fondée sur la **réflexion commune des professeurs** et sur la recherche du répertoire spécifique et adapté. Cette recherche a motivé plusieurs collaborations à l'image de celle entre les classes de piano et le département du jazz, ou la plus récente participation de la classe de clavecin aux rencontres de piano, à propos du spectacle *Hommage aux clavecinistes*.
- A noter **la programmation de plus en plus étoffée et structurée** proposée par les classes du conservatoire dont voici quelques exemples :
 - o La semaine de vents, prévoyait cette année des projections vidéo, des expositions et présentations d'instruments, ainsi qu'une visite à la fabrique d'instruments à vent *Buffet Crampon*.
 - o Les concerts au titre évocateur proposés par les classes de chant : un *A travers chants*, une *Schubertiade*, *De Broadway à Paris*, *L'embarquement pour Cythère*, *Ronde de chansons*, sorte de parcours entre la chanson populaire et la mélodie à travers l'Europe
 - o Les concerts du département du Jazz, dont ceux du Tentent au *Chat Noir (Paris 11^e)*.
 - o La programmation des orchestres dans un répertoire de plus en plus exigeant.
 - o Le projet autour des Beatles, mené par le département de la formation musicale
 - o La programmation du département de la musique ancienne dont un concert *De Versailles à Weimar* proposé à la librairie *Le Tome 47*.
- ...
- L'implication des professeurs à l'orchestre symphonique du conservatoire a permis une réelle évolution manifeste au regard des programmes travaillés et de la qualité croissante des concerts proposés. Ce dynamisme répond au profil que le conservatoire prévoit dans son projet pédagogique.
- **Le concert programmé au Théâtre Jean Vilar** en fin d'année ***Impressions d'Orient*** est venu tracer un parcours de récits, voyages, contes et légendes qui manifestent la fascination de nombreux compositeurs et écrivains pour ces régions du monde. Ce spectacle a permis une belle collaboration avec l'école de danse.

COLLABORATIONS

Aux collaborations régulières avec l'académie de danse de Vitry, il faut ajouter cette année :

- La participation du *Tentet* au concert organisé au CRR de Saint Maur retraçant 100 ans de jazz en France 1917 – 2017.
- La collaboration entre les classes de guitare d'Ivry et Vitry, ont donné lieu cette année à un concert à la mémoire du compositeur Antoine de Lhoyer à l'occasion du 250^e anniversaire de sa naissance
- La résidence du Tentet au *Chat Noir* (Paris 11^e)
- La réunion annuelle des ensembles de flûtes des conservatoires d'Ivry et Vitry, donnant lieu à des concerts dans les deux Villes.
- La collaboration Ivry- Vitry à propos de l'orchestre symphonique, étoffée cette année par l'arrivée de 5 nouveaux élèves venant du conservatoire de Choisy.
- Le Conservatoire de musique et l'Académie de danse ont commémoré le 100^e anniversaire de la naissance du compositeur et chef d'orchestre américain Leonard Bernstein ainsi que le chorégraphe Jerome Robbins avec un *West Side Story*, mis en scène par Alexia Guiomar et chorégraphié par Julie Demange.

CREATION

- Sous le titre de **MIND**, un concert regroupait les œuvres de trois compositeurs : Fabrice Jünger, Guilhem Lacroux et Stéphane Magnin autour du concept de "sieste musicale", alliant l'écriture instrumentale et l'électroacoustique.
- Participation de plusieurs élèves de la classe de piano d'Alexia Guiomar à la **master-class de Gérard Pesson** autour des *Musica Ficta*, suivie d'un **concert au CRR de Paris**, en collaboration avec les classes d'Anne-Lise Gastaldi, Jérôme Granjon etc...
- L'ensemble **Polymorphoses**, proposait cette année une sorte de voyage occident et extrême orient autour de compositeurs coréens. A noter, dans ce même cadre, la création d'une œuvre de Michel Coury pour les orchestres de premier et second cycles, dirigés par Nadine Falière.
- La programmation des **concerts de musique mixte** par la classe d'électroacoustique de Philippe Mion a permis des collaborations avec des élèves instrumentistes ainsi que la reprise de l'œuvre **Piano en Jouets** d'Andréa Cohen, conçue pour piano, jouets musicaux et support électroacoustique.
- L'Atelier de piano contemporain, en collaboration avec la classe de didactique piano du CNSMDP, a accueilli cette année le compositeur **Jean-Yves Bosseur**, compositeur, écrivain, musicologue, enseignant, complice de nombreux plasticiens. Un premier volet était organisé sous forme de master-class puis le deuxième sous forme de concert.

L'EQUIPE DU CONSERVATOIRE

L'équipe du conservatoire se renouvelle. La jeune génération des professeurs, dont certains engagés très récemment dans notre équipe, est pleinement intégrée dans le projet pédagogique du conservatoire. On a pu constater une cohésion quasi immédiate et très naturelle entre les anciens professeurs et la nouvelle génération qui a permis très rapidement de fusionner l'expérience des uns avec le dynamisme des autres. Quelques exemples de cette intégration idéale sont : l'implication des professeurs des cordes à l'orchestre symphonique du conservatoire, l'organisation de la semaine des vents sous le titre de *Souffle la nuit*, ou la création d'un Festival de Jazz, dont nous verrons la deuxième édition en 2019.

- A propos de la jeune génération, c'est la première année pour Clémence Gouet et pour Hugo Boulanger, professeurs d'alto et violon.
- Antoine Alerini est nommé professeur de piano, succédant ainsi à Vanya Cohen partie suite à une mutation sur un poste à temps complet au CRR d'Amiens. Ezequiel Spuches et Eda Braka prennent en charge l'accompagnement vocal.
- Juliette Heath, prend en charge les cours de Pépinière 1 et 2 et des cours de Formation musicale
- La réussite de plusieurs professeurs aux concours du Diplôme d'Etat (DE) ou du Certificat d'Aptitude (CA) ainsi qu'aux concours professionnels PEA et ASA indiquent la qualité et les capacités pédagogiques des professeurs récemment engagés dans notre conservatoire.

REFLEXION ET DEVELOPPEMENT

- Trois projets réalisés cette année: **West Side Story**, la création d'une classe **initiation à la composition**, dont les travaux des élèves seront bientôt programmés en concert par les professeurs du conservatoire, et l'invitation faite à Claude Villard, professeure de formation musicale au département de la pédagogie du CNSMDP et qui animera des **séminaires** auprès des professeurs de notre département de formation musicale, viennent répondre aux trois axes de réflexion sur les axes de développement du conservatoire : la **création d'un atelier lyrique**, le **développement du département de la création** et la **création d'un pôle de recherche**.
- L'analyse et l'équilibre des enseignements proposés au conservatoire fait émerger la nécessité d'augmentation de temps pédagogique pour trois disciplines : le violoncelle, le hautbois et la composition électroacoustique.
- L'idée de développer les pratiques collectives motive l'accueil des associations musicales de Vitry, dont, depuis l'année dernière, l'orchestre amateur OAMA, dirigée par Jean Christophe Frich.

INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

- A l'accueil régulier des classes de maternelle, il faut ajouter l'intervention de Michel Coury dans le cadre du projet *Dix mois d'école et d'opéra*, auprès d'une classe de CM2 de l'école Anatole France. L'œuvre *Courte longue vie au grand petit roi*, adapté du roman de Philippe Dorin, dont la musique composée par Michel Coury et la mise en scène de Marie Teissier a été présenté au Théâtre Jean Vilar et dans le Hall de l'opéra Garnier.
- Né d'un partenariat entre des centres de loisirs de la ville de Paris, le conte *La jeune fille et la mère*, créé et coordonné par Mav Mavoula, a réuni plusieurs classes instrumentales avec les élèves du dispositif CHAM et ceux en percussions africaines.
- Une trentaine d'élèves venant du collège Chérioux ont suivi l'enseignement du dispositif CHAM. Aux ateliers d'écoute et expérimentation, les cours de formation musicale et les cours instrumentaux, s'ajoute la collaboration avec le **Festival Across**, traduite depuis deux ans par des ateliers d'improvisation avec des objets sonores tels les *Sound Cubes* et des présentations publiques des étudiants de l'Université de L'UPEM (Paris Est Marne-la Vallée).

PERSPECTIVES

On lit également dans ce bilan, l'envie croissante du conservatoire, de s'investir dans la vie artistique de Vitry et d'élargir ainsi les publics concernés par nos propositions :

- **Création du Festival de Jazz**
Renforcé par l'arrivée de Hamza Touré professeur de saxo jazz, ce département prévoit la deuxième édition de ce festival avec 7 concerts dans divers lieux de notre ville.
- **Le développement du Festival Claude Helffer**
La 5^e édition de ce festival biannuel prévoit des concerts avec des ensembles tels que **Ensemble Almagiva, L'Itinéraire**, un concert acousmatique, **un atelier de composition collaborative** réalisé par **L'Itinéraire** auprès des élèves du Lycée Jean Macé et dont la réalisation en concert aura lieu au MAC VAL par des élèves flûtistes et clarinettes de notre conservatoire, un **concert de la chorale d'enfants du conservatoire** autour d'une œuvre de jeunesse d'**Allan Gaussin**, un concert de **l'atelier de piano contemporain** du conservatoire en collaboration avec la compagnie de danse **TryĒma**, puis un concert autour de l'œuvre de **Wichnegradsky**.
- **Le Festival des Flûtes traversières**
Une très belle édition est prévue avec l'intervention de Nicolas Bras, musicien facteur d'instruments et compositeur. Une commande à un compositeur viendra étoffer la programmation

Si l'on regroupe les propositions du Festival de Jazz, du Festival Claude Helffer, et Au travers flûtes, nos élèves se sont produits ou ils vont se produire très bientôt, dans le hall de l'Opéra Garnier, au SUB, Vitryfada, la Bibliothèque municipale, au MAC VAL, dont certains joueront avec l'Ensemble

Itinéraire, le Studio Théâtre de Vitry, Théâtre Antoine Vitez (théâtre d'Ivry en 2020) et la Philharmonie de Paris, dans le cadre du projet 1001 flûtes.

Nous saluons la création des classes Prépa par l'école d'arts plastiques et nous réjouissons des collaborations en perspective dans ce cadre. »

Mr Tzinmann ajoute que les choses ne changent pas avec le temps grâce à l'implication des enseignants et des élèves et que le nombre d'initiatives est en constante augmentation. Concernant les classes CHAD, cela ne peut fonctionner que si il y a un relais extérieur au sein de l'établissement scolaire et de l'éducation nationale. Il faut aussi se projeter sur l'avenir avec le nombre de constructions et de logements et l'extension des EMA apparaît comme une réponse appropriée en vue de l'arrivée des futurs Vitriots.

Mr Tzinmann ajoute : « Je suis très satisfait aussi de l'ouverture de la classe prépa et je suis ravi que vous ayez pu vous libérer de la tutelle de l'éducation nationale. On aurait pu l'ouvrir il y a 15 ans mais elle n'aurait pas fonctionné dans l'esprit que vous l'avez défendu actuellement. Je pense que vous allez donner encore plus d'intensité à votre imagination conjuguée avec votre volonté de faire aboutir tous vos projets pour que les EMA continuent d'être toujours aussi dynamique avec un fond de vérité et de réalisme culturel. »

Mr Kennedy conclut :

« Ce qui nous motive, nous les élus, c'est ce que vous expliquez, ce lien que vous tissez avec la ville à partir de vos pratiques de vos expériences et de l'envie que vous donnez à des personnes d'âges différents de s'impliquer, de découvrir et de devenir peut être des professeurs, des artistes. Ces structures sportives, culturelles et sociales qui sont très développées, font partie intégrante du rayonnement de notre ville. Nous sommes dans des années singulières, des années anniversaires des écoles artistiques et l'inscription dans une nouvelle aire de notre politique culturelle. En 1968 /1969 Jean Collet, 1^{er} adjoint au maire, responsable de la culture a marqué son passage par son implication. Marcel Rosette, maire de l'époque, a décidé d'appréhender pleinement le sujet de la culture, c'est une question qui traversait beaucoup les maires communistes de l'époque comme Jean Vilar. Ce sont ces personnes qui ont marqué notre histoire politique, culturelle, nationale et internationale. Il y a aussi Jacques Lasalle au studio théâtre et Michel Caserta. Je me sens l'héritier de cette histoire car c'est grâce à cette impulsion dans ces époques-là et dans les époques qui ont suivi que cela a pu générer la richesse de cette histoire et l'originalité de notre Ville. On fait autrement que dans les autres villes et je pense que c'est mieux qu'ailleurs, c'est peut-être aussi lié à votre vocation car vous êtes des artistes, vous ne restez pas dans le cadre, c'est votre rôle et je vous invite à continuer malgré les restrictions budgétaires qui ne se répercuteront pas sur la culture. L'autre chose qui me marque de vos échanges c'est votre différence et votre unité. Je ressens dans vos motivations que vous défendez vos envies et vos convictions, vos pratiques artistiques et votre complémentarité. La force des EMA c'est d'avoir su conserver l'identité de chacun et le fait de travailler ensemble. Cette année va être marquée par les 50 ans des EMA avec l'hommage à Michel Caserta. C'est un film sur Vitry et sa culture, incarnant le rayonnement de cette politique, réalisé par Michel Viollet, destiné non seulement pour se souvenir mais aussi pour se projeter dans l'avenir. Le travail avec l'association Espoir est très valorisant, cela nous relie avec les difficultés sociales qui existent et en même temps cela prouve que la culture est aussi un élément moteur pour sortir de ces difficultés. Le rapport à l'art, c'est une expérience, c'est aussi le rapport aux autres offert par les artistes. C'est aussi des

expériences universelles, quel que soit l'endroit au monde où l'on se trouve, c'est l'expérience première qui se fait et de relations entre les hommes avec la parole. Parfois on ne comprend pas le langage, mais le langage des arts est compréhensible par tout le monde, à travers toute la planète. C'est naturel que l'on ait cette dimension de relation au monde lorsque l'on est enseignant. On va continuer à vous accompagner, c'est un intérêt précieux pour notre ville, que les EMA répondent aux intérêts de nos générations vitriotes, mais aussi permettent à cette ville de rayonner. Je trouve qu'il y a de belles choses qui se font dans notre ville, c'est toute la relation entre nos équipements culturels. Cela crée du lien et nous relie à notre histoire qui s'enrichit. »

Fin de la réunion à 22H15